

# Flash Désintox

Dirreccte Bretagne

12 octobre 2020

## LES AGENTS DE L'UNITÉ DÉPARTEMENTALE DES COTES D'ARMOR EN GREVE LE JOUR DE L'EMMÉNAGEMENT AU «BATEAU»

**Le « bateau » est le nom de la nouvelle « galère » dans laquelle les agents n'ont pas envie de s'installer.**

Après des mois d'expertises couteuses dont l'administration a finalement peu tenu compte, de combats des agents soutenus par leurs organisations syndicales, pour obtenir des crédits d'aménagement supplémentaires, de discussions puis de rupture de dialogue depuis mi-mai 2020... les constats d'une nouvelle phase de dégradation des conditions de travail à l'UD22 vont commencer.

Ces phases préalables auront mobilisé de nombreux représentants du personnel et agents lors de réunions durant lesquelles nous étions de moins en moins entendus. Le mouvement de grève initié par les organisations syndicales FSU, SUD et CGT en ce jour « d'installation » dans les nouveaux locaux en sera le point d'orgue.

Cette page anxiogène de l'histoire de l'unité départementale se tourne pour laisser place à l'écriture de nouvelles pages qui seront chargées d'autres inquiétudes, angoisses, agitations... du fait des conditions de travail déplorables imposées dans ces nouveaux locaux.

Le collectif de travail déjà mis à mal par l'absence d'anticipation, de prise de décisions, d'évaluation et de gestion des risques, qui auront conduit à exposer inutilement des générations d'agents à l'amiante et ainsi à leur créer un préjudice d'anxiété, bénéficie désormais de locaux inadaptés à l'exercice de ses missions, à leur organisation de travail et à l'accueil des usagers dans de bonnes conditions (respect de la confidentialité et accès PMR). Nous savons que l'équipe de direction, qui s'est attribué les plus grands bureaux et non partagés, au détriment des autres agents, aura à cœur de maintenir cet état d'esprit malsain. Notre administration n'aura d'ailleurs même pas daigné ouvrir des négociations en lien avec nos revendications pendant le préavis de grève que nous avons déposé, malgré leur obligation qu'elle ne pouvait pourtant ignorer. Cette discussion aurait peut-être permis d'aborder les quelques 33 points de « difficulté » que nous avons relevés dans le cadre de ce relogement, notamment lors de la visite effectuée par les membres de la CP-CHSCT, le 08/10/20. Cette discussion aurait peut-être permis également de réaborder les dispositions mentionnées dans la fiche 6 du guide DGT de janvier 2020 lié à l'OTE.

Nous tenons néanmoins à remercier les agents qui se sont impliqués dans tous les combats menés depuis plus de 2 ans pour améliorer le plus possible les conditions de ce relogement, et qui, à hauteur de 25% de l'effectif de l'UD22, se sont encore mobilisés ce 12 octobre 2020 en faisant grève. Nous notons d'ailleurs que les agents d'une UC en particulier se sont tellement mobilisés lors de cette journée qu'ils ont atteint un objectif de 100% (qui ne pourra malheureusement pas être inscrit dans WIK'IT, l'installation dans les nouveaux locaux s'effectuant sans ligne de téléphone et sans internet, jusqu'au 23/10/20).

Nous remercions également les agents militants venus nous soutenir d'autres UD de Bretagne. Ils ont pu constater par eux-mêmes sur place, l'étendue du désastre : les photos diffusées par l'administration sont uniquement la face émergée de l'iceberg. Nous inviterons tous les agents de la Dirreccte de Bretagne à venir le constater par eux-mêmes dans quelque temps.

Enfin, nous voulons particulièrement encourager tous les agents de l'UD22 à ne pas baisser les bras malgré les conditions dégradées de ce relogement et les difficultés à effectuer nos missions auxquelles nous sommes profondément attachés et dont nous ne nous sommes jamais détournés : nos luttes doivent continuer, malgré les difficultés et malgré l'absence de concertation, afin de porter nos revendications jusqu'à leur entière satisfaction. Lors du CHSCT-R du 02/10/20 les représentants du personnel ont ainsi encore bataillés et voté à l'unanimité le recours à un expert agréé pour effectuer un diagnostic des risques psycho-sociaux à l'UD22, en lien avec les effets délétères de nos conditions de relogement, et avec les difficultés de communication, de dialogue, de concertation, et d'organisation que nous rencontrons depuis plusieurs mois.

Nous nous souhaitons ... des lendemains meilleurs !

**VOIR EN PIECES JOINTES UN APERCU EN IMAGE DE LA MOBILISATION DU 12/10/20 à l'UD22**